

BRÈVES D'ACTUALITÉ

• LES DÉCHETS VERTS TROUVENT PRENEUR

La plate-forme de compostage des déchets verts du Valtom à Charbonnier-les-Mines a déjà vu passer 3 000 tonnes de déchets bruts depuis son ouverture en juin 2004. Elle vient compléter le dispositif en place à Ambert et les 4 plate-formes de broyage situées à St-Eloy-les-Mines, St-Ours-les-Roches, St-Sauves-d'Auvergne et St-Diery. « Avec l'ouverture de cette plate-forme de compostage, nous finalisons la filière déchets verts » affirme M^{me} Michèle Carpentier en charge de la gestion du Valtom.



Pascal Viallon, Michèle Carpentier et Didier Vigouroux sur la plate-forme de Charbonnier-les-Mines.

« Nos prestataires se chargent en effet de faire un compost aux normes et de le valoriser. »
« La filière déchets verts n'est qu'un petit maillon dans l'ensemble des déchets que l'on a à gérer. Mais il est important sur le plan symbolique : il prouve que nous sommes capable de solidarité et d'organisation au niveau départemental. »

• BIENTÔT UNE CHARTE DE BONNES PRATIQUES DE COMPOSTAGE AGRICOLE

Les Agriculteurs Composteurs de France souhaitent consolider leur position d'acteurs dans la maîtrise de la qualité de production d'amendements organiques. C'est dans cette optique qu'ils ont travaillé à la mise en place d'une charte qualité.

Celle-ci prévoit des engagements des agriculteurs tant sur le process et la traçabilité du compostage que sur la qualité et la valorisation du produit. Enfin, elle aborde aussi les problèmes d'odeur, de risques professionnels mais aussi de communication. Un auto-diagnostic permettra de réajuster celle-ci pour la finaliser.

La première version de cette charte sera présentée à Paris lors de l'assemblée générale de Trame, le 14 avril 2005.

DIVERSIFICATION

Quand les déchets des villes sont un trésor au champ

Michel Boilon s'inquiète de maintenir un taux de matière organique suffisant dans ses sols. Une préoccupation qui l'a amené à monter une unité de compostage de déchets verts sur son exploitation.

« Le compostage de déchets verts en bout de champ, je ne sais pas faire ! » Voilà ce qui a incité Michel Boilon, sa femme et son frère, à construire une plate-forme de compostage sur leur exploitation. Depuis plusieurs années déjà, cet éleveur de Lempty réfléchit à améliorer la qualité de ses sols. « Chez nous, il y a par endroit plus de 60 % d'argile. C'est très difficile à travailler même si depuis quelques années, on a diminué les profondeurs de labour, ce qui fait hurler mon père ! L'idée, c'est de pouvoir ramener de la matière organique pour améliorer la structure du sol. »

Avec la signature d'un CTE en 1999, les Boilon ont donc mis en place une unité de compostage, pour transformer les fumiers. De là à agrandir le projet pour intégrer des déchets verts et augmenter les volumes produits, il n'y avait qu'un pas ! Les travaux sont donc en train de se terminer pour faire de cette plate-forme une installation classée aux normes, permettant le recyclage des déchets verts sous le nom d'« Ecovert Boilon ».

Mais contrairement aux gens qui construisent des plates-formes et qui attendent que les déchets verts arrivent et que des clients se présentent pour bien vouloir valoriser le compost, Michel Boilon n'a pas attendu la fin de la construction pour trouver des partenaires. En se groupant dernièrement avec Échalier, il a répondu à l'appel d'offres que lançait le Valtom pour la reprise des déchets verts de St Ours-les-Roches et de St-Sauves :



« On trouve parfois de drôle de choses au milieu des branchages ! » Le tri en début de process et le criblage final sont des étapes importantes pour garantir la qualité du compost.



Le compostage se fait par une technique tabulaire : cela consiste à faire avancer le tas de compost au fur et à mesure des retournements. L'apport de déchets verts bruts se fait par l'arrière.

« Cette association avec ce transporteur nous a permis de remporter le marché. Et d'un point de vue écologique, ce n'est pas aberrant puisque les camions redescendaient à vide ; maintenant, ils m'amènent des déchets verts ! Quant aux débouchés, je les ai ! Les agriculteurs qui sont en Cuma avec moi sont très intéressés par le compost. Ils se sont engagés à m'en prendre sur un nombre d'hectares déterminé et ont signé des conventions d'épandage. Je partagerai ma production en fonction des engagements de chacun. »

Pour être rentable, la plate-forme de Michel Boilon doit

composter 6 à 7 000 tonnes de déchets verts. Même s'il cultive 200 ha avec son frère, il était important de trouver d'autres débouchés que ses propres terres pour assurer la pérennité du projet et rassurer le Valtom.

Pour chaque tonne de déchet vert envoyé sur la plate-forme, le Valtom versera 36 € à Ecovert. Quant à la participation des agriculteurs, elle sera fonction de la valeur fertilisante du compost. « Chaque lot est analysé pour assurer une traçabilité totale de la filière, ce qui permettra aux agriculteurs de connaître la valeur du compost et d'ajuster la fertilisation complémentaire. Ils me paieront l'unité fertilisante et auront la matière organique gratuite ! »

Car l'investissement pour un tel chantier n'est pas une paille : les Boilon ont engagé près de 540 000 € pour la mise en place de la plate-forme et l'équipement. Quant aux frais de fonctionnement, ils comptent, entre autres, l'embauche d'une personne à plein temps pour s'occuper d'Ecovert.

Le montage technique et administratif du projet a été accompagné par « Agriculteurs Composteurs de France » (cf. article page précédente) où Michel a adhéré en 2003 : « Je dois dire que ce groupe a contribué à 80 % à la réussite du projet. Et puis c'est égale-

ment une sécurité pour nos clients, car si une machine tombe en panne, je sais qu'il y aura toujours quelqu'un de l'association pour me donner un coup de main. »

« Les techniques culturales simplifiées m'intéressent beaucoup, et la gestion de la matière organique me semble un élément essentiel à la vie des sols »

Fort de ses partenariats et du soutien technique d'« Agriculteurs Composteurs de France », Michel Boilon avance donc dans son projet de façon résolue. Pour lui, l'utilisation de compost de déchets verts, c'est aussi une question de respect de son sol et de ses cultures : « Mon père, autrefois, mettait le fumier et rapportait de l'engrais par dessus, en considérant que le fumier, c'était juste un petit plus. Moi ce que je vise, c'est exactement le contraire : je veux tirer ce qu'il y a de meilleur de la matière organique que j'apporte. Ce que je voudrais, c'est ne plus mettre d'engrais du tout. »

Dossier coordonné par Cécile Nouzille